

Financer vos études

[Vie étudiante](#) [1]



[2]

Les aides financières bénéficient chaque année à de nombreux étudiants de l'UPF afin de faire face au coût engendré par les études pour l'hébergement, la restauration, les frais d'inscription...

Autres dispositifs d'aide à la réussite, les **aides financières** bénéficient chaque année à de nombreux étudiants de l'UPF afin de faire face au coût engendré par les études pour l'hébergement, la restauration, les frais d'inscription...

Les dispositifs, conditions et procédures sont multiples.

Le **service des Oeuvres universitaires assure un relai** en informant les étudiants des possibilités et modalités pratiques en fonction de leurs demandes et profils.

Les aides financières allouées aux étudiants sont constituées pour l'essentiel par des **bourses ou des prêts d'études**, exceptionnellement par un **salaire**. Le COSIP offre, en effet, l'opportunité à certains étudiants de trouver une activité rémunératrice, conciliable avec leurs études.

Dans tous les cas, les étudiants demandeurs sont invités à déposer les dossiers de candidature dûment remplis avant les dates précisées chaque année par voie d'affichage ou sur l'ENT de l'UPF.

URL source: <https://www.upf.pf/fr/content/financer-vos-%C3%A9tudes>

Liens

[1] <https://www.upf.pf/fr/th%C3%A9matique/vie-%C3%A9tudiante>

[2] https://www.upf.pf/sites/default/files/styles/juicebox_medium/public/fotolia_82415236_xs.jpg?itok=Y_rgxk